

Sujet : [INTERNET] méthanisation Naturalgie

De : - COMMUNE DE LIEFFRANS <mairie.lieffrans@orange.fr>

Date : 26/03/2022 15:24

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

En tant que maire de la commune de Lieffrans, je tenais dans le cadre de cette consultation, à la fois apporter ma contribution personnelle au projet de méthaniseur industriel sur Grandvelle et le Perrenot, mais également relayer les craintes exprimées par certains administrés, le site d'implantation se situant à seulement 2 kilomètres de notre commune.

Le projet porté par la société Naturalgie outrepassa de loin, par ses dimensions et les volumes qu'il aura à traiter, toutes les installations actuellement en fonctionnement. Autant on peut tolérer les installations individuelles destinées à traiter les rejets produits par les exploitations agricoles et permettre ainsi la valorisation locale des déchets, cependant ce projet objet de la consultation dépasse l'entendement et la vocation agricole des exploitations qui entreraient dans ce système. En effet comment peut-on envisager de mettre entre les mains d'agriculteurs, dont la vocation première est de cultiver des terres et élever des animaux, une installation industrielle potentiellement dangereuse (car classée ICPE) et sûrement extrêmement complexe à faire fonctionner. L'annexe 5 "plan formation" jointe au dossier n'étant pas de nature à me rassurer :

"L'Entrepreneur (Nous) créera en consultation avec le Client (Vous) un planning pour les sessions de formation décrites dans cette annexe. Le Client (Vous) nommera au maximum 5 personnes avec une qualification OQ2 au minimum ("ouvrier qualifié" OQ2) qui seront formées en tant que futurs exploitants de l'Unité de Méthanisation. En cas de changement de personnel du côté du Client (Vous), le Client (Vous) assura la formation du nouveau personnel."

Ajouter à cela le fait que la surveillance du site se fera en partie sous forme d'astreinte à distance la nuit, ne peut que nous laisser craindre des risques d'incidents élevés. Vous comprendrez bien qu'en tant que représentant de l'Etat votre rôle est de prendre en compte les risques potentiels liés à cette installation et de demander plus de garanties auprès des porteurs de projet, ou au mieux empêcher que celui-ci voit le jour. En tant qu'habitants de Haute-Saône nous n'avons pas à supporter les contraintes et risques d'une installation qui ne va bénéficier qu'à la Métropole de Besançon. Quelle image de la Haute-Saône souhaitons-nous donner au final ? Aux urbains le "gaz vert" et l'écologie et aux ruraux l'épandage de digestat et les risques industriels ??

Nous vivons dans une période particulièrement anxiogène (crise sanitaire, conflit en Ukraine, dérèglement climatique) qui a tendance à faire se replier sur eux-mêmes les habitants, nous n'avons pas besoin en plus de cela d'un projet source de craintes réelles et de tensions sociales.

Au lieu d'injecter des sommes astronomiques dans le soutien à de tels projets qui ne profitent qu'à une poignée, il serait opportun de consacrer des enveloppes financières pour permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur métier pour nourrir la population.

Au regard de l'importante mobilisation dans le cadre de cette consultation, des avis négatifs de la Chambre d'agriculture, des syndicats agricoles, des membres de la CDPENAF, je vous demande de bien vouloir mettre un terme à ce projet.

Olivier Corberand
Commune de Lieffrans

